



N°8 - hiver 2018-2019

# Nouvelles d'Osselle-Routelle

ÉDITO

**A**ujourd'hui, nous soufflons les bougies des 3 ans de la Commune d'Osselle-Routelle. Ses premiers mois ont été laborieux et difficiles, mais en persévérant, en apprenant à se connaître, en travaillant ensemble, nous avons réussi à tisser de réels liens, dans un climat enfin apaisé. En janvier 2018, je m'étais engagée sur plusieurs points, certains ont bien avancé, d'autres ont été suspendus. Je les détaillerai avec le bilan de l'année 2018. Les difficultés, principalement financières, rencontrées lors de l'élaboration du budget m'ont amené à faire des choix différents de mes engagements, car toute mon attention et mon énergie ont été focalisées sur la recherche de solutions économiques avec nos partenaires pour soulager notre trésorerie.

Depuis 2017, le fonctionnement de nos communes est de plus en plus lié avec celui du Grand Besançon avec les nombreuses compétences transférées conformément à la loi NOTRe de 2015 qui redéfinit la nouvelle organisation territoriale de la République.

Pour le bilan de l'année 2018, nous avons poursuivi notre travail sur les points suivants :

- L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), en lien avec la CAGB, avec l'adoption au 2<sup>e</sup> trimestre 2019 du PADD (Projet d'aménagement et de développement durable). La présentation de ce PADD se fera lors d'une réunion publique.
- La conception du Plan Communal de Sauvegarde (avec principalement le risque d'inondation ou autres risques) sera finalisée cette année.
- La rénovation de l'éclairage public, toujours en lien avec la CAGB. 28 lampes, les plus énergivores, ont été remplacées par des LED ; il en reste encore 7 à changer, ce qui représentera près de 20% de notre parc Éclairage public renouvelé.
- L'échelonnement de notre dette a été accepté par le Trésorier du Grand Besançon après de nombreuses rencontres avec les responsables de la CAGB ; il se fera sur une durée de 5 et 6 ans.
- La procédure concernant le terrain de Routelle, dont vous avez régulièrement des informations sur les comptes rendus des conseils municipaux, suit son cours. De nombreuses réunions ont été organisées avec les différentes parties et leurs avocats, et l'écriture du protocole de résolution judiciaire par les avocats va être parachevée.
- Orange, suite à la réunion d'information qui a eu lieu en octobre dernier, nous a annoncé que la fibre serait sur Routelle cette année. Elle arrivera normalement fin mars et il faudra compter 6 mois de déploiement communal. Chaque concitoyen devra finaliser le raccordement jusqu'à son domicile avec son fournisseur d'internet.
- Pour conclure le bilan de l'année 2018, nous avons obtenu en décembre l'arrêt du Préfet nous délivrant une subvention de 80% pour les travaux prévus à Osselle, rue de l'Écluse et rue Château Grillot. Les travaux ont donc été engagés fin décembre. La compétence voirie étant transférée à la CAGB depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, ce sera donc un chantier qui sera repris par ses services. Je serai bien sûr attentive au bon déroulement de celui-ci.

2019 : dernière année de notre mandat avant les élections municipales de 2020. Notre capacité financière étant très réduite, la commune n'investira pas cette année, ni à moyen terme, mais nous travaillerons sur plusieurs points :

- Nous resterons toujours extrêmement attentifs aux dépenses de fonctionnement afin de préparer l'avenir.

- La mise en accessibilité de l'école d'Osselle avait été étudiée, mais avec la fermeture de celle-ci, il nous faut ré-imaginer l'usage de ce bâtiment dans sa globalité. Une étude sur le devenir de nos bâtiments publics sera menée, liée avec une réflexion sur l'opportunité d'une fusion intégrale de la commune. Au fur et à mesure de l'avancée de ce travail, nous ne manquerons pas de vous informer

- 16 juin 2019, 3<sup>e</sup> édition du Triathlon à la plage d'Osselle avec une étape des championnats de France des clubs de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> divisions, et une manche de la coupe du monde de paratriathlon qui compte pour le classement des Jeux Olympiques de 2020 à Tokyo. Ce week-end de la mi-juin démarre également le 1<sup>er</sup> festival Grandes Heures Nature organisé par la CAGB dans de nombreuses communes du Grand Besançon.

- Les Mardis des Rives qui ont eu un succès important l'année dernière avec plus de 1500 spectateurs, n'auront pas lieu cette année à Osselle mais sur la commune voisine de Byans-sur-Doubs. À cette occasion, je tiens à remercier les nombreux bénévoles des associations et de la Commission Fêtes et cérémonies qui s'investissent dans la vie communale et favorisent le lien social. Ces remerciements vont également pour les bénévoles de la bibliothèque municipale qui maintiennent une forme de service public à l'échelle communale.

- Je remercie également le personnel de la commune : Isabelle et Nicolas qui ont fait un travail remarquable et d'un grand professionnalisme au vu des difficultés rencontrées par la Commune ; Christiane Mirablon, discrète et sérieuse ; et Guy Schwoerer qui a vu son champ d'actions doubler avec la fusion, mais qui s'investit tout autant. Un immense merci également aux personnes qui ont à cœur d'aider et qui participent à l'entretien de la commune en gardant propre les chemins ou les espaces verts devant chez elles. Et je termine mes remerciements pour mon 1<sup>er</sup> adjoint, Jean Baiotto, qui m'épaule depuis le 20 janvier 2018 ; il n'a jamais baissé les bras dans les moments difficiles, et je sais que je peux compter sur lui.

- Dernier point concernant la plage. Plusieurs réunions du Comité de Pilotage avec la CAGB ont été organisées. M. Frédéric Michel a quitté les lieux le 12 décembre 2018. Le projet se construit en deux phases ; la phase 1 (2019-2020) envisage un rafraîchissement du site avec les bâtiments existant qui seront peints en rouge et blanc, code couleur travaux. Le toboggan sera démonté, les bâtiments qui ne sont pas aux normes seront fermés, une aire de jeux sera installée et de nombreuses améliorations sont prévues, ainsi que la poursuite des études environnementales. La phase 2 (2021-2025) n'est pas encore finalisée, ce sera en fonction des résultats des études hydrauliques et autres analyses que les choix seront validés.

Pour conclure, nous demeurons attentifs à vos remarques et nous continuons d'être à votre écoute. A l'occasion du grand débat national initié par la Président de la République, un cahier de doléances est mis en place en mairie pour recevoir les propositions des citoyens. Nous sommes également soucieux de vous tenir informés sur l'avancée des dossiers, n'hésitez pas à venir nous rencontrer pendant les permanences. Je vous souhaite, avec tous les conseillers municipaux, une excellente année 2019 ; que cette nouvelle année soit jalonnée de nombreuses réussites tant sur le plan professionnel que personnel, qu'elle vous garde en bonne santé et vous apporte bonheur et joie.

Anne Olszak  
Texte des vœux du 11/01/2019

## RAPPEL

# Sinistre sécheresse été 2018

Pour que la Préfecture reconnaisse notre commune comme faisant partie des communes sinistrées au titre de l'état de catastrophe naturelle sécheresse, la commune a jusqu'au mois de mai 2019 pour transmettre un dossier de demande de reconnaissance afin qu'il soit étudié.

Plusieurs administrés de la commune d'Osselle-Routelle ont vu de grosses fissures apparaître sur leur habitation à la suite de la sécheresse de l'été 2018, aussi nous engageons nos concitoyens à vérifier attentivement l'état de leur habitation. Les personnes qui ne se sont pas encore manifestées en mairie et qui ont subi des dégâts sur leur habitation sont priées de nous transmettre des photos qui viendront alimenter notre demande auprès des services de la Préfecture. Ils doivent également, dès que possible, déclarer le sinistre auprès de leur assurance même s'ils ne sont pas couverts pour ce type de sinistre.

## CONTACTS

### Eau et Assainissement

**ROUTELLE** ► Une **URGENCE sur le réseau d'eau ou d'assainissement**, vous devez vous adresser directement à la **Régie d'eau et d'assainissement du Grand Besançon au 03 81 61 59 60** (eau@grandbesancon.fr). Pour les soirées, nuits, week-end et jours fériés, appelez le **numéro d'astreinte : 03 81 61 50 50**. Pour une demande **concernant votre facture**, contactez la Régie par téléphone au **03 81 61 59 60** et demandez la cellule commerciale, ou par mail à [contact.eau@grandbesancon.fr](mailto:contact.eau@grandbesancon.fr)

**OSSELLE** ► Une **URGENCE au niveau de l'eau** : contactez **Gaz et Eaux au 0977 429 433**. Pour une demande **concernant votre facture**, contactez le **service clientèle de Gaz & Eaux au 0977 409 433**. Une **URGENCE au niveau de l'assainissement** : adressez-vous à la **Régie d'eau et d'assainissement du Grand Besançon au 03 81 61 59 60**.

## NUMÉRISATION

### Comptes-rendus dématérialisés

Cette année, la commune ne distribuera pas systématiquement le compte-rendu dans les boîtes aux lettres après chaque Conseil Municipal. Ils seront regroupés, synthétisés et distribués moins régulièrement. Les comptes-rendus seront toujours affichés à chaque mairie, mis en ligne sur le site internet **osselle-routelle.fr** et envoyés aux administrés nous ayant fait parvenir leur adresse mail.

Si vous souhaitez faire partie du **listing mail des habitants**, merci de nous communiquer votre mail à **mairie.osselle@orange.fr**.

Sortez vos poubelles la veille au soir, le ramassage démarre à 4h30. Le calendrier des passages est consultable sur le site **osselle-routelle.fr**

## CONSULTATION

### Cahier de doléances et grand débat national

Un **cahier de doléances a été ouvert** en janvier 2019 et est disponible en mairie. **Vous pouvez venir le remplir aux heures de permanences**, ou **transmettre vos doléances par mail à [mairie.osselle@orange.fr](mailto:mairie.osselle@orange.fr)**, elles seront insérées dans le cahier. Il sera ensuite transmis à la Préfecture. Dans le cadre du **grand débat national**, **2 réunions d'initiative locale** sont organisées par Sylvie Thivet :

**Le jeudi 7 février à la mairie d'Osselle de 19h à 20h30** sur les thèmes **Démocratie et Citoyenneté** et **Services Publics**.

**Le jeudi 21 février à la mairie de Routelle de 19h à 20h30** sur les thèmes **Transition écologique** et **Fiscalité**.

## INFO

### Inscription sur les listes électorales

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, avec la mise en place du Répertoire Électoral Unique, vous avez la possibilité de vous inscrire sur les listes électorales de la commune **jusqu'au dernier jour du 2<sup>e</sup> mois précédent celui du scrutin**. Vous devez transmettre en Mairie une demande d'inscription (Cerfa n° 12669\*02) complétée lisiblement et accompagnée de la copie de votre titre d'identité et de nationalité (carte d'identité ou passeport) en cours de validité ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

**Cette année, les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019. Vous pourrez vous inscrire jusqu'au samedi 30 mars, une permanence sera prévue ce jour.**

## Infos pratiques

### Mairie principale d'Osselle-Routelle

31 Grande Rue  
25320 Osselle-Routelle  
Tél. 03 81 63 61 40  
[mairie.osselle@orange.fr](mailto:mairie.osselle@orange.fr)  
[www.osselle-routelle.fr](http://www.osselle-routelle.fr)

### Mairie déléguée de Routelle

1 Place de la Mairie - Routelle  
25410 Osselle-Routelle  
Tél. 03 81 87 56 01

Horaires d'ouverture au public :

### Mairie principale d'Osselle-Routelle

Les lundi et mercredi de 16h30 à 18h30, le samedi matin sur RDV.

### Mairie déléguée de Routelle

Le vendredi de 16h00 à 18h30, le samedi matin sur RDV.

### Permanence RPI des 3 Moulins à Routelle

Le mardi de 16h30 à 18h30.  
[sivosdes3moulins@orange.fr](mailto:sivosdes3moulins@orange.fr)

## Etat civil

### NAISSANCES

**Lila JOUFFROY**

née le 30 avril 2018

**Eden-Ali OZDEMIR**

né le 7 juillet 2018

**Enora GOUBELLE**

née le 4 octobre 2018

**Morgan GRUBER**

né le 20 octobre 2018

**Céleste LACROIX**

née le 31 octobre 2018

**Sasha DEVILLERS**

née le 6 janvier 2019

### DÉCÈS

**M. René LUCOT**

décédé le 3 décembre 2018

**Mme Marguerite DECREUSE,**

née GAGELIN (notre doyenne)

décédée le 8 décembre 2018